



RETOMBÉES DU CASINO

Le social n'est pas une priorité pour la droite majoritaire. Les enjeux exigent que l'on se batte.

LIRE EN PAGE 3

FUTUR QUARTIER DES VERGERS

On en parle beaucoup. Un projet intéressant qui mérite qu'on en cause en connaissance de cause.

LIRE EN PAGE 2

C'EST LA FIESTA !

Samedi 17 septembre Les Verts vous invite à La Fiesta dès 18h00 à ForuMeyrin

LE PROGRAMME EN PAGE 4

VOTATION DU 25 SEPTEMBRE

Oui à la libre circulation et aux mesures d'accompagnement

Les Verts appellent les citoyennes et citoyens de notre pays à se prononcer clairement en faveur de l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes. Notre soutien à cet accord ne signifie pas pour autant qu'il met en œuvre la libre circulation à laquelle nous aspirons.

Nous saluons le fait que cet accord octroie des droits aux travailleuses et travailleurs ressortissants des pays concernés, tel que le droit à une autorisation de séjour ou celui au regroupement familial. Nous regrettons cependant que cette politique d'ouverture se limite aux seuls ressortissants de ces dix pays concernés.

La libre circulation des personnes est une revendication essentielle de la politique migratoire des Verts. Nous considérons que toute personne a droit à la mobilité professionnelle et géographique librement choisie, à l'accès au marché du travail, à la formation et au regroupement familial. Dans le cadre de la révision de la loi sur les étrangers, nous avons vivement défendu et continuons à défendre ces principes. Nous défendons la liberté de s'établir dans la région de son choix, c'est pour nous un droit humain fondamental.

Pour les Verts, la libre circulation des personnes devrait être appliquée à tous les êtres humains, indépendamment de leur origine sociale ou géographique. La discrimination entre les anciens et les nouveaux états membres de l'Union Européenne reste pour nous évidemment très choquante.

La motivation et la campagne de ceux qui ont lancé le référendum, et de ceux qui le soutiennent, sont une fois de plus xénophobes. Dans les années 60 et 70, les travailleurs italiens et espagnols étaient pris comme boucs émissaires par Schwarzenbach et les nationalistes de tout poil. Plus tard, les travailleurs turcs et ceux de l'ancienne Yougos-



lavie subissaient les effets des campagnes xénophobes. Aujourd'hui, l'histoire se répète.

Les héritiers de Schwarzenbach brandissent la menace des travailleurs des nouveaux pays membres de l'Union européenne : les travailleuses et travailleurs polonais, tchèques, slovaques etc. servent de boucs émissaires pour faire peur à des gens qui, chez nous, sont inquiets pour leur propre avenir dans un monde incertain. Les Verts défendent l'égalité de traitement de toutes les salariées et tous les salariés, suisses ou étrangers.

La protection sociale de toutes et tous par des mesures d'accompagnement dignes de ce

nom sont nécessaires. La population doit savoir que la droite populiste, isolationniste et xénophobe s'est continuellement opposée à de telles mesures.

Pour terminer, il ne faut pas oublier d'insister sur le fait que les Suissesses et les Suisses bénéficieraient également de cette ouverture. L'accord sur la libre circulation des personnes leur garantit une liberté de mouvement, de formation ou de travail identique dans tous les Etats membres de l'Union Européenne.

Ueli Leuenberger, Conseiller national (GE), vice-président des Verts suisses

EDITORIAL

Des choix décisifs pour préserver l'avenir. A vous de décider.

La pause estivale nous a permis à nouveau de le constater : Les conséquences des changements climatiques et d'une urbanisation outrancière deviennent de plus en plus évidentes. Des régions entières ont été sinistrées par des sécheresses et des incendies ravageurs, tandis qu'ailleurs des pluies et des tempêtes d'une intensité et d'une fréquence jusqu'alors inconnues causaient de terribles inondations. Les conséquences écologiques, économiques et sociales de ces catastrophes dites naturelles devraient susciter une prise de conscience générale et une remise en question de nos modes de vie. Or, si de plus en plus d'hommes et de femmes souffrent ou du moins s'inquiètent des nombreuses atteintes à notre environnement, les mesures prises restent largement insuffisantes. Les gaspillages des ressources vitales et leur raréfaction se poursuivent à un rythme effréné. A Genève et à Meyrin aussi la qualité de vie se dégrade. Les maladies physiques et psychiques liées au stress, à la pollution de l'air et au bruit augmentent. Le nombre de personnes ne disposant plus d'un revenu suffisant pour entretenir leur famille, pour des raisons de chômage, de maladie ou tout simplement de bas salaire, a pris des proportions inquiétantes. Contre les tenants de la croissance économique à tout prix, contre ceux qui rêvent notamment d'un développement de l'aviation, de méga-centres commerciaux, nous proposons un développement durable qui permette de satisfaire les besoins de la génération actuelle, à commencer par les plus démunis, sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs. C'est ce que nous entendons par maîtriser le développement. Nous ne partageons pas les visions d'avenir des promoteurs du Rectangle d'or pour qui une maîtrise du développement revient à ne pas trop négliger les questions d'infrastructures lors des futurs développements économiques qu'ils appellent de leurs vœux.

Promoteurs et propriétaires terriens aimeraient assouvir leurs appétits tout en évitant congestion et indigestion. Actuellement, le Rectangle dort. Ne le réveillons pas. Mais préservons la qualité de vie et d'habitat à Meyrin. Cela passe sans doute par la construction d'un nouveau quartier que nous souhaitons exemplaire du point de vue environnemental à Meyrin, pour faire face à la crise du logement actuel, mais pas par une réduction des espaces verts à l'intérieur de la cité. Cela passe par un entretien de nos installations sportives permettant à tout un chacun de pratiquer des activités physiques saines, mais pas par des projets mégalos démesurés. Cela passe par la réalisation d'un tram performant et d'un transport public local, mais pas par le développement du trafic motorisé de transit dans la cité. Cela passe avant tout par toute une série de mesures simples permettant de réduire la consommation d'énergies non renouvelables et préserver notre environnement. Restaurer et respecter la vitalité de la nature ou assister passivement à l'agonie de la planète ? Préserver et améliorer la qualité de vie des Meyrinois ou assister passivement à la dégradation de Meyrin ? A nous tous d'en débattre, à vous d'en décider.

La rédaction

ELECTIONS CANTONALES

La liste N° 1, un choix pour l'avenir

Dimanche, 9 octobre, les électrices et électeurs genevois renouvelleront leur Parlement, le Grand Conseil. Même si les changements profonds nécessaires à la préservation de l'avenir dépendent de bien plus que d'un changement de majorité, les décisions politiques prises au Grand Conseil ont une incidence sur notre vie quotidienne.

La liste 1 des Verts propose quarante-deux candidates et candi-

dates qui viennent de tous horizons culturels et professionnels et de tous milieux sociaux, ils représentent et expriment cette diversité qui est si chère aux Verts. En prise quotidienne avec la réalité, ils sont prêts à s'engager dans les parlements, mais également sur les lieux de travail, dans les quartiers et dans les groupements associatifs. Ils sont animés de la même volonté de chercher, de trouver et de promouvoir de bonnes solutions. Ils s'engagent avec vous dans un

projet politique responsable, original et cohérent.

Certains s'étonneront qu'il n'y ait pas de candidats de Meyrin, alors que les Verts y ont une section importante et dynamique. Nos membres actifs ont toutes et tous préféré continuer à s'investir dans les affaires communales, ce d'autant plus qu'ils savent que les préoccupations meyrinoises sont bien défendues par la députée verte actuelle et future. Rappelons simplement que

Robert Cramer, Conseiller d'Etat, Christian Bavarel et Antonio Hodgers, députés, se représentent sur la liste 1. Tous trois sont des gamins de Meyrin, ils y ont grandi et gardé des attaches très fortes. Ils seront là, avec d'autres candidat-e-s écologistes, à la Fiesta des Verts de Meyrin-Cointrin au Forum le samedi 17 septembre pour répondre à toutes vos interrogations et partager un moment festif et convivial avec vous.

La rédaction

RETOMBÉES DU CASINO DE MEYRIN

Un vote crucial et controversé

Le Conseil municipal doit adopter, lors de sa prochaine séance en principe, les statuts d'une fondation liée à la présence du Casino du Lac à Meyrin. Une bonne nouvelle ? Certes, mais partiellement seulement.

En effet, tout l'enjeu de cette décision sera le suivant : le but de cette fondation sera-t-il de soutenir des projets culturels et sportifs uniquement, ou pourra-t-il aussi soutenir des projets d'ordre social dans notre commune ? Pour l'instant, les élus de l'Entente ne semblent pas vouloir adjoindre l'aspect social dans les buts de la fondation. Explications.

La concession

Le Casino du Lac Meyrin SA a obtenu une concession le 1er juillet 2003 pour l'exploitation d'une maison de jeux dans la commune de Meyrin. Afin de diminuer ses charges fiscales, le casino peut reverser un certain montant chaque année à une fondation d'intérêt public. La concession prévoit la constitution d'une fondation communale de droit privé à Meyrin. Le montant reversé chaque année à la fondation sera de 8% du produit, après impôts, mais au moins 980'000.- par an. Vu les résultats du Casino, on escompte plutôt des versements de l'ordre de 2'000'000.- annuels !

Le rôle du Conseil administratif

La création d'une telle fondation est du ressort du Conseil municipal (CM), de par la loi. C'est donc lui qui doit rédiger et adopter les statuts de la fondation. Passant outre à cela, le Conseil administratif de la législature précédente a signé une convention avec le casino, en vue de la création d'une fondation à Meyrin, sans consulter préalablement le CM. Le hic, c'est que ledit Conseil administratif a opté pour une fondation à but sportif et culturel uniquement, sans inclure, comme la plupart des fondations liées au jeu, également le but social ! Il n'en demeure pas moins que toutes les options sont encore ouvertes au CM pour la création de cette fondation puisque lui seul est compétent pour adopter les statuts.

Arguties

Mais le Conseil administratif (CA), plus précisément son représentant PDC, Jean-Claude Ducrot, tente de faire croire au Conseil municipal que, la concession étant déjà attribuée avec mention de cette convention, les buts de la fondation ne peuvent plus être modifiés pour y inclure le but social ! Et cela alors que les statuts ne sont pourtant pas encore votés ! En résumé, le CA outrepassa ses compétences, fait des choix et soumet au vote obligatoire du CM un projet dont il prétend qu'on ne peut plus le modifier et sur lequel le CM n'a plus rien à dire ! En sport, on appelle cela un passage en force. Cette argumentation fallacieuse trouve un écho certain, par convenance ou prétexte, auprès des élus de droite (on préfère parfois passer pour un esprit simplet qui ne comprend pas les explications juridico-administratives plutôt



Qui mettra la main sur le magot du Casino de Meyrin ? Les jeux ne sont pas encore faits.

que d'assumer des choix politiques peu porteurs, à savoir, l'exclusion du social des buts de la fondation.) Pourtant la loi fédérale elle-même prévoit que la fondation d'intérêt public doit avoir un but social, sportif ou culturel. D'autre part, les propriétaires du Casino du Lac Meyrin SA ont affirmé par écrit ne pas s'opposer à une modification de la convention pour y inclure le but social. Enfin, nous avons l'assurance d'un notaire que la convention peut être modifiée avec l'accord des deux parties. Nous avons donc la certitude que la concession peut être modifiée en y adjoignant le but social.

Un choix de priorités politiques

Seul obstacle donc à inclure le but social dans l'acte constitutif de la Fondation : la volonté politique de vos élus majoritaires. Quelle est sans doute la vraie raison de ce refus ? La crainte qu'il y ait moins d'argent pour le sport et la culture...et comme il y a plein de projets coûteux dans le domaine du sport, certains n'hésitent pas à sacrifier le social. Pourtant, contrairement à ce que dit le Canard à l'Orange du parti démocrate-chrétien (janvier 2005), les fonds de la fondation ne pourront jamais « venir soulager les finances municipales », car une fondation ne peut financer des projets relevant des responsabilités d'une collectivité publique. Autrement dit, la fondation ne pourra ni construire, ni payer les frais d'entretien d'installations sportives communales, c'est une contre-vérité que de l'affirmer. Le Meyrinois radical de mars 2004 est plus perspicace, honnête et sérieux dans ses explications sur ce sujet !

Un vote crucial

Une fondation, une fois créée par l'adoption de ses statuts a d'une part une existence juridique propre, c'est à dire que le CM n'est plus compétent pour modifier les statuts et donc pour adjoindre un nouveau but, par exemple le social. L'argument de dire qu'« on commence avec le sportif et le culturel et on verra plus tard pour le social » est purement inexact. Par ailleurs, les

organes de la fondation sont tenus de respecter les buts inscrits dans les statuts. Cela veut dire qu'un projet qui ne sera ni d'ordre sportif, ni culturel, ne pourra pas être financé par la fondation, même si son conseil est séduit par un excellent projet d'ordre social. Par conséquent, la dernière occasion d'inclure le soutien à des projets d'ordre social dans les buts de la Fondation se présente lors du vote des statuts par le CM, d'où l'importance de cette décision. Certes, si le casino demande un jour une concession de type différent engendrant plus de bénéfices, alors la question sociale pourrait encore être incluse. Les élus de l'Entente promettent ne pas vouloir s'y opposer si l'occasion se présente. Mais cela reste très hypocrite, complètement aléatoire (cela nécessiterait que le conseil de fondation accepte d'adopter un nouveau but, décision sur laquelle le CM n'a plus aucune prise). Cette position est tout sauf un compromis politique. Elle ne sert qu'à alimenter un peu l'espoir et à réduire la colère des élus de l'Alternative pour qui l'exclusion du but social est une injustice incompréhensible.

L'enjeu réel d'exclure le social

La soussignée est en effet en colère et même révoltée, et pourtant, son naturel est plutôt doux, ses colères sont rares. C'est que cette manne de millions de francs chaque année dont la région meyrinoise a la chance de pouvoir disposer est à mes yeux inéquitablement répartie dans la population si le but social n'y est pas adjoint. Les Verts et les autres partis de l'Alternative ont toujours soutenu les buts sportifs et culturels de la fondation. Tout ce que nous demandons, c'est que l'on inclue également le but social. La majorité hostile au but social n'est majoritaire que d'un seul siège, 50,27% des voix meyrinoises. Pourtant, elle semble ne pas hésiter à prendre une décision qui prêterait bon nombre de résidents communaux. Quand on parle de but social, au même

titre que de buts sportif et culturel, il s'agit bien de projets provenant de sociétés à but social et non pas d'assistance publique ou d'aides financières individuelles qui sont, elles, du seul ressort des collectivités publiques. En d'autres termes, l'argent de la fondation ne pourra jamais servir à donner des aides financières directes à des particuliers. Cet argent pourra par contre financer des projets d'ordre social, de santé publique et de formation d'intérêt général.

Quelques exemples de projets qui ne pourraient pas être financés par la fondation si le but social n'est pas adjoint

- Une campagne de prévention contre la dépendance du jeu. (Ni sportif, ni culturel.)
- Une campagne de prévention de la malnutrition chez les personnes âgées, la mise sur pied d'aides pour aller faire les courses et les amener au domicile des personnes âgées. (Ni sportif, ni culturel.)
- Des actions de prévention de la maltraitance des enfants en bas-âge. (Ni sportif, ni culturel.)
- Des actions en faveur des femmes victimes de violence conjugale, apparemment d'accueil d'urgence, etc. (Ni sportif, ni culturel.)
- Des campagnes de prévention de maladies contagieuses, Sida par exemple, des actions de soutien aux personnes malades. (Ni sportif, ni culturel.)
- Des programmes de formation ou d'insertion professionnelle pour des chômeurs ou des jeunes non insérés. (Ni sportif, ni culturel.)
- Des programmes de prise en charge de la petite enfance, crèches associatives, etc. (Ni sportif, ni culturel.)
- Des mesures facilitant la vie quotidienne des personnes handicapées. (Ni sportif, ni culturel.)
- L'amélioration de la prise en charge et de l'offre d'accueil des écoliers du cycle à la pause de midi. (Ni sportif, ni culturel.)
- Des actions de type environnemental à Meyrin, aide au tri des déchets,

projets d'amélioration de l'espace public ou privé émanant par exemple d'associations de locataires ou de voisins. (Ni sportif, ni culturel.)

D'innombrables autres actions à but social seulement peuvent être proposées à la fondation et devront être refusées si le but de cette fondation n'inclut pas l'aspect social.

En termes de sociétés communales lésées par la non inclusion du but social, on peut mentionner le Nid, Bénévolat à Meyrin, le Club des Aînés, le Cefam, Pluriels, la Maison Vaudagne (projet K-Fête), Transit, l'Aspedem et bien d'autres encore dont le public cible et le but social ne sont pas prioritairement d'ordre sportif ou culturel. L'Entente a beau dire que le sport et la culture, c'est du social, c'est en partie vrai ; en partie seulement. Car on le voit : bon nombre de besoins sociaux des Meyrinois ne sont pas couverts par des actions dans les seuls domaines du sport et de la culture.

Tout espoir n'est pas encore perdu puisque le vote formel n'a pas encore eu lieu. C'est pourquoi j'invite vivement tous les citoyens et citoyennes à suivre de près ce sujet et, pourquoi pas, à venir assister à nos débats au Conseil municipal. J'invite aussi les habitantes et habitants de Meyrin, quelle que soit leur sensibilité politique, à interpeller et surtout à convaincre leurs élus, de droite tout particulièrement, de l'importance pour Meyrin d'une répartition harmonieuse et équitable de cet immense apport d'argent dont disposera la fondation. Merci de nous aider à ne pas léser les actions d'ordre social à Meyrin. Nous ne vivons pas à Coligny. A Meyrin, rien ne justifie objectivement que la fondation ne soutienne pas aussi des projets d'ordre social. Il y va même de la santé et de la cohésion de la commune, du bien Vivre ensemble à Meyrin. Et d'un minimum d'équité.

Sophie de Weck Haddad

FUTUR QUARTIER DES VERGERS, LES MEYRINOIS SONT PARTAGÉS

Il manque cruellement de logements

Le projet de construction d'un quartier d'habitation au lieu dit Les Vergers à Meyrin doit contribuer à répondre au manque de logements constaté actuellement à Genève. Ceux qui cherchent à se loger ou se reloger en font la pénible expérience.

Le Département de l'aménagement de l'équipement et du logement (DAEL) a recherché dans tout le canton des terrains constructibles pour palier à ce manque, et Les Vergers font partie des zones réputées favorables pour la construction d'un nouveau quartier d'habitation. Cette zone a été choisie notamment pour les raisons suivantes :

- **Urbanisme** : le quartier des Vergers prolonge et complète la zone construite actuelle.
- **Transports** : le quartier des Vergers se situe à proximité immédiate de lignes de bus principales actuelles, et d'un futur transport public à grande capacité, le tram. Le RER passe également à proximité.
- **Environnement** : si toute disparition d'un espace naturel remplacé par un espace construit est une atteinte à l'environnement et une perte pour notre patrimoine naturel, il faut remarquer que le site concerné n'est plus un espace totalement sauvage, et que son importance environnementale n'est pas majeure.

Quelques inconvénients

Dans son état actuel, le projet d'aménagement du quartier des Vergers comporte quelques inconvénients. Il va falloir déclasser de la zone agricole. Des compensations devront obligatoirement être apportées, elles sont d'ailleurs déjà incluses au projet. Le nouveau quartier se situe à proximité d'habitations existantes, ce qui sous-entend des discussions avec les futurs voisins, et même éventuellement des oppositions. Ce critère est par contre un avantage au niveau urbanistique et environnemental.

De nombreux avantages

Le quartier des Vergers se situera dans le prolongement logique d'une zone construite. Il occupera un terrain de qualité moyenne, qui notamment en raison de la pente, n'est pas approprié pour beaucoup d'autres utilisations. La densité de construction est adaptée à la situation environnante. Les gabarits de construction tiennent compte du site et s'intègrent dans la cité. Le projet des Vergers a tiré les leçons des cités du siècle passé, il offre une qualité de vie bien supérieure à celle des cités actuelles. Ainsi, il propose un

concept de mobilité à l'intérieur du quartier qui privilégie les déplacements à pied ou à vélo, apportant confort et sécurité aux habitants. Il ne sera pas possible de traverser le quartier en voiture, ce qui évite le risque d'un trafic de transit. Les futurs habitants des Vergers bénéficieront d'une bonne desserte en transports publics, avec une ligne de rabattement qui traverse le quartier et trois arrêts prévus. Enfin rappelons-le les arrêts du futur tram seront rapidement atteignables à pied ou à vélo.

Le projet a réservé les surfaces nécessaires pour des équipements publics, par exemple une école. Il intègre également des services et commerces de proximité, afin d'en faire un quartier vivant et non une cité dortoir. Tout dans la tradition meyrinoise, il prévoit de nombreux espaces verts et la végétalisation des sols et des toits. Les inondations du mois d'août nous montre bien l'importance d'une bonne gestion des eaux de pluie en conservant un maximum de surfaces perméables et en utilisant cette eau pour l'arrosage et éventuellement pour alimenter les WC. Les concepteurs du quartier des Vergers y ont pensé. Le concept énergétique est également intéressant, basé sur une construction bien isolée qui consomme peu d'énergie et un raccordement à un réseau de chauffage de quartier utilisant partiellement le bois comme énergie primaire (renouvelable). Le quartier des Vergers sera situé à proximité d'infrastructures sportives et de loisirs (centre sportif, terrains de jeux, centres de loisirs). Comme le quartier actuel des Champs-Frèchets, il bénéficiera des avantages de la ville et de la campagne. En conclusion, si le quartier des Vergers correspond un jour au projet actuel sur papier, on risque de venir de loin le visiter et d'en envier ses habitants.

Réticences et résistances

Certains opposants se sont déjà exprimés, notamment à l'occasion du débat public qui a eu lieu au Forum de Meyrin en juin. Les manifestations des futurs voisins du quartier ne sont malheureusement pas toujours constructives, car l'opposition fondamentale réside la plupart du temps sur l'emplacement choisi, même si ce sont officiellement d'autres arguments qui sont mis en avant. En résumé, leur

message est : pas de ça devant ma fenêtre. Ce problème apparaît lors de tout projet de construction et n'a pas de rapport avec les caractéristiques propres au projet des Vergers.

Par contre, une caractéristique vraiment particulière au projet a également été vivement débattue ; il s'agit des tours de vingt étages prévues dans la zone dite « quartier des sports », dans la partie inférieure du terrain.

Les tours de la discorde

La construction de bâtiments d'habitation en hauteur (tours) n'a pas bonne réputation, car elle est liée à l'image des cités décrépies où règne l'insécurité et le mal de vivre. Certaines ont d'ailleurs été détruites pour reconstruire des immeubles plus modestes, ou simplement pour diminuer la densité de construction du quartier concerné. Car ce n'est pas la forme de l'immeuble qui est importante, mais la densité, et les tours ont souvent été utilisées pour pouvoir construire des quartiers à très haute densité.

Dans le cas du projet des Vergers, la densité dans la zone des tours n'est pas plus élevée que dans les autres parties du futur quartier. La différence principale réside dans le fait que les tours prennent beaucoup moins de place au sol et préservent ainsi une plus grande surface d'espaces verts. En voici une illustration :

- si l'on décide de construire des logements sur un terrain de 1'000 m² avec une densité de 1,0, on peut construire 1'000 m² de surface de logement
- si l'on construit un immeuble d'un étage, il utilisera toute la surface du terrain et il y aura 0 m² d'espaces verts
- si l'on construit un immeuble de deux étages, il utilisera la moitié de la surface du terrain et il y aura 500 m² d'espaces verts
- avec un immeuble de trois étages, il y aura 666 m² d'espaces verts
- et avec un immeuble de vingt étages, il y aura 950 m² d'espaces verts, à disposition des habitants.

S'il faut construire, il est intéressant de le faire en consommant le moins possible de sol. Par ailleurs, la forme du bâtiment est favorable au niveau de l'indice thermique, c'est-à-dire pour une faible consommation d'énergie. Evidemment, ce ne sont pas là les seuls critères à prendre en compte dans le choix de la forme du bâtiment à construire, et les critères d'intégration au site et d'esthétique sont aussi très importants. Mais il ne faut pas rejeter la solution des tours sur des a priori négatifs. L'esthétique et la vie sociale des tours dépendront beaucoup de l'architecture et du type de logements proposés.

De nombreux points en suspens

Le projet des Vergers est loin d'être ficelé. Dans son état actuel, il semble plutôt bon dans son ensemble. S'il faut vraiment construire, alors autant le faire à cet endroit qui est plutôt favorable, et de la manière préconisée actuellement. Néanmoins, de nombreux points restent en suspens et ce projet est encore loin de pouvoir se réaliser. Affaire à suivre...

Alain GROBET



LA VIE DES VERTS - L'AVIS DES VERTS

VOTATIONS DU 24 AVRIL

Les électrices et électeurs acceptent d'accorder aux étrangers le droit de voter et d'élire au niveau communal. Les lectrices et lecteurs de la « Feuille verte » savent que l'élargissement des droits démocratiques aux étrangers est une cause pour laquelle les Verts se sont battus dès la première heure. Le 24 avril, ils étaient donc de la fête se réjouissant que désormais les Meyrinois d'origine étrangère puissent signer des initiatives et des référendum communaux et participer aux votations communales. Nous sommes convaincus que les étrangers se sentiront désormais plus fortement concernés par les affaires de leur commune et les autres partis politiques plus concernés par les préoccupations ou les problèmes que peuvent rencontrer les étrangers chez nous. Pourtant lors de la fête du 24 avril, nos verres sont restés à moitié pleins ou à moitié vides. En effet, si le droit de vote a été accepté, le droit d'éligibilité lui a été refusé. Les étrangers n'ont toujours pas la possibilité de se porter candidats aux élections communales et de servir ainsi leur commune. Nous le regrettons vivement.

1^{er} mai : Fête des travailleurs, Eric Cornuz s'envole à Aigle

C'était un jeune travailleur assidu et engagé au sein du Conseil municipal, il ne craignait pas de soulever des lièvres, faisait preuve de beaucoup d'humour et tenait des propos extrêmement pertinents. Eric Cornuz, le plus jeune Conseiller municipal, élu brillamment sur la liste des Verts, ne sera resté que deux ans au Parlement meyrinois, mais il ne sera de loin pas passé inaperçu. Il faut dire qu'Eric suivait depuis un certain temps déjà la vie politique meyrinoise. Avant d'être élu, il avait été Président du Parlement des Jeunes, de l'Association des Jeunes de Meyrin, de l'Association meyrinoise des amis du cinéma, au sein de laquelle il s'était battu jusqu'au bout contre la fermeture des cinémas Cosmos. Elu conseiller municipal, Eric Cornuz a eu ainsi très rapidement une maîtrise des dossiers. Il avait du plaisir dans son activité politique et nous aussi. Mais alors qu'est-ce qui a fait bouger cet excellent conseiller ? C'est l'amour ! Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans son nouveau nid d'Aigle.

Eric Cornuz reste toutefois attaché à la commune qui l'a vu grandir et aux Verts meyrinois. Il continue de s'occuper du site internet des Verts de Meyrin-Cointrin : www.verts-meyrin.org, un des rares sites qui est régulièrement actualisé. Le ouëbe-master c'est lui ! Et là aussi, il excelle. Si vous pensez que nous exagérons, que nous ne sommes pas objectifs, allez voir vous-mêmes. Et faites lui vos remarques, félicitez-le. Eric, tous les Verts de Meyrin te remercieront de ton engagement passé, présent et futur.

Et le 17 mai

Lors de la séance du Conseil municipal, Yves de Préville est assermenté. Il remplace Eric Cornuz et siège donc désormais au sein du groupe vert. Il est élu Président de la commission d'environnement. Lors de ce même Conseil municipal, Geneviève Bordry est élue déléguée du Conseil municipal au comité de l'Association Undertown. Enfin Pierre-Alain Tschudi est élu Président du Conseil municipal pour l'année 2005-2006. Cela fait maintenant quatorze ans que les Verts siègent au Conseil municipal et c'est la première fois qu'un des leurs préside le Conseil municipal. Précisons que les trois écologistes ont été élus à l'unanimité moins leur propre voix.

IMPRESSUM

La Feuille verte, N° 14, septembre 2005
Éditée par les Verts de Meyrin-Cointrin
9000 exemplaires
Comité : Alain Grobet, président
079 476 24 94
Rédaction : Maurice Pauli, Didier Bays, Pierre-Alain Tschudi,
Graphisme : Bernard Tamò

CONSEILLERS MUNICIPAUX :
Sophie de Weck Haddad 022 782 38 94
Geneviève Bordry 022 782 43 08
Paola Doudin 022 782 85 59
Yves de Préville 022 / 782 23 36
Pierre-Alain Tschudi 022 782 16 47

Imprimé sur papier recyclé - Imprimerie du Cachot

<http://www.verts-meyrin.org>
infos@verts-meyrin.org

Stands des Verts sur la Place des Cinq-Continents:
les samedis 10 septembre et 1^{er} octobre de 9h à 12h.

Toute la documentation officielle du projet « Les Vergers » sur le site de l'état de Genève, <http://www.gc.ch/dael/amenagement/vergers/welcom.html>

SAMEDI 17 SEPTEMBRE DÈS 18H00 À FORUM MEYRIN

La Fiesta est prête... à table !

L'an dernier, l'affiche de la Fiesta témoignait de l'esprit d'autodérision des Verts. On y voyait François (qui deviendra plus tard Hulot), le facteur du célèbre film « Jour de Fête » de Jacques Tati, chercher vainement à réunir les pièces de sa bicyclette. L'affiche de notre talentueux graphiste Bernard Tamò exprimait à la fois l'attachement des Verts à la mobilité douce et leur volonté de faire de la Fiesta un « Jour de Fête » inoubliable. Les images de cet événement annuel peuvent être admirées sur le site des Verts meyrinois (www.verts-meyrin.org), histoire de vous mettre l'eau à la bouche. Cette année, nous persévérons dans le domaine du septième art auquel nous restons attachés, même si la propriétaire du centre commercial a privé les Meyri-

nous de deux belles salles de cinéma. Nous vous convions à la Grande Bouffe au Forum de Meyrin, samedi 17 septembre. Vous ne le regretterez pas. On vous le promet : ce ne sera vraiment pas un dîner de cons, sauf si... mais non, de toute façon ils ne viendront pas.

Les Verts de Meyrin-Cointrin ont décidé de soigner particulièrement la qualité du repas en choisissant systématiquement des légumes de saison, issus de l'agriculture biologique locale et de la viande disposant d'un label de qualité, et tout cela, comme chaque année, à un prix populaire. Regarder de plus près dans notre assiette s'impose pour préserver la nature, notre agriculture, mais également un capital inestimable, notre santé. Une table-ronde d'expert-e-s

viendra alimenter notre réflexion, à quelques semaines d'une échéance de taille : la votation sur l'initiative « Stop OGM » du 27 novembre.

Pour garder la santé, rien de tel qu'un repas équilibré, mais il faut également bouger. Alors même s'il est important de manger lentement, de s'adonner au Slow Food et de bien savourer la nourriture, pas question pour autant de promouvoir la sédentarité, les pieds sous la table. Zep'n'Greg d'abord et DJ Samuel ensuite vous feront prendre votre pied, vos jambes à votre cou, sauter de votre chaise et danser sur leurs rythmes endiablés. C'est pas une fête, c'est carrément un carnaval, me direz-vous en pensant à Bâle ou Rio. Et bien vous ne croyez pas si bien dire. Pourquoi ? En aurais-je trop dit ? Surprise !



La Fiesta au fil des ans

Dès 18h00, c'est l'heure de l'apéro autour de Verts devins genevois

Autant venir assez tôt pour réserver une bonne place, essayer de négocier un rabais sur un bon (d)é repas, parler des deux tours prévus aux Vergers, obtenir un orthographe de Zep'n'Greg, boire tranquillement un verre de vin genevois ou un jus de pommes bio, demander conseil pour mieux voter la liste 1 aux élections cantonales ou simplement profiter du calme avant la tempête.

18h30 : Table-Ronde « Regarde dans ton assiette ! »

Trois expert-e-s se penchent sur ton assiette. Marie-Pierre Theubet, diététicienne, candidate au Grand Conseil, Robert Cramer, Conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement, candidat au Conseil d'Etat, et Christian Bavarel, député et membre du comité « Stop OGM », et candidat sur la liste 1, s'entretiendront et vous entretiendront du nécessaire combat à mener contre la malbouffe, contre les aliments génétiquement modifiés et de bienfaits d'une alimentation de qualité, saine et équilibrée. Ils évoqueront la communauté d'intérêts et de destins entre agriculteurs et consommateurs.

Ils veulent nous servir des OGM comme plat de résistance. Nous répondons : Résistance ! Les Verts donnent la priorité à une production vivrière saine et de bonne qualité. Ils s'opposent strictement à la dissémination dans l'environnement des organismes génétiquement modifiés (OGM) et à tout brevet issu de la

manipulation génétique d'êtres vivants. Or, on ne peut maintenir une agriculture respectueuse de l'environnement si les paysans n'obtiennent pas un revenu suffisant de leur travail. Les Verts soutiennent les paysans genevois dans leurs efforts de reconversion des exploitations, notamment à l'agriculture biologique. Ils sont favorables aux labels attestant de l'origine et de la qualité des produits agricoles.

Vous pourrez poser toutes les questions qui vous préoccupent... « Les labels sont-ils vraiment fiables ? » « Le bio est-il bio ? » « Peut-on faire confiance aux contrôles des aliments ? » « Les OGM sont-ils responsables de l'augmentation des allergies ? » « Pourquoi un moratoire et pas une interdiction pure et simple des OGM ? » Les OGM s'arrêtent-ils aux frontières ? « Comment établir des contacts directs entre producteurs et consommateurs ? » « Quand est-ce qu'on mange ? »

19h30 : On passe à table ! Repas écolo, exotico, et très gastro.

Germain, notre chef cuisto, fait depuis un mois les marchés, court la campagne genevoise, goûte les produits du terroir et nous proposera trois repas bien de chez nous : du poulet au curry vert avec des légumes, la paella traditionnelle de la Fiesta et évidemment un repas végétarien à base de riz, de légumes et de sauce au curry.

ENTRÉE GRATUITE

Et l'air de naguère ?... le nerf de la guerre ?

L'entrée à la Fiesta est gratuite, la sortie aussi. Entre temps, on vous encourage à dépenser le plus possible, mais on vous prévient : Ce ne sera pas facile, car les prix sont très abordables. Les aîné-e-s habitant la commune de Meyrin, y compris celles et ceux des hameaux de Cointrin et de Mategnin, pourront être accompagnés à leur domicile sur demande.



Le groupe Rinia Contact vous fera danser à la Fiesta

19h30 : Ouverture carnavalesque et folklorique du spectacle

Des invités surprises envahiront le Forum de Meyrin, créant un sursaut salutaire auprès de tous ceux qui se seraient déjà endormis sur leur assiette, suivis de Rinia Contact, un groupe de jeunes d'origine albanaise, qui présentent des danses traditionnelles albanaises. Ce groupe, qui est dirigé par le chorégraphe Xhemajli Berisha, est bien connu des Meyrinois, qui ont pu admirer ces jeunes danseurs lors de l'inauguration de l'école de Monthoux ou du Centre de rencontre et de formation pour les femmes en exil habitant Meyrin (CEFAM). Rinia Contact a été créé, il y a huit ans, à l'initiative de l'Université populaire albanaise.

20h30 : Concert de Zep'n'Greg

À la fin des années 80, deux étudiants font connaissance dans les couloirs des Arts Décoratifs de Genève. L'un s'appelle Greg et l'autre Philippe mais se fait appeler "Zep" pour frimer à mort devant les filles. (Oui, Zep, le même qui signe les albums de "Titeuf"). Ils se rendent vite compte qu'ils partagent le même humour, le même amour de la musique et qu'en plus, ils vivent à deux pas l'un de l'autre.

Ce qui devait arriver arriva : ils se marient... ah non, ils forment un groupe... c'est à dire qu'à eux deux, ils enregistrent tous les morceaux de musique qui leur passent sous la main, de Dylan au BLB, en passant par les Stones. Zep pour environ 95,3% invente et compose la plupart des chansons intelligentes et profondes que le groupe interprète avec conviction. Parfois méchantes, un brin en dessous de la ceinture, un rien scato, leurs ritournelles savent se faire émouvantes

et poétiques à leurs heures. Mais surtout, elles portent systématiquement à sourire... avec des titres qui annoncent la couleur, tels que : "Dieu m'a changé en suisse-allemand", "Skippy Blues", "Pöv' type Song", "Les filles à quoi ça sert ?" ou encore "Viens dans mon slip".

Après un break de trois ans et quelques transfuges, le groupe est reparti sur la route du

rock'n'roll, route semée d'embûches où d'autres ont trébuché avant : alcool, drogues diverses, groupies super-hot, avocats véreux aux trouses, manque de sommeil, et tout et tout... mais les Zep'n'Greg sont forts et résistent bravement pour le moment. On verra où ils en seront après la Fiesta. (D'après la biographie véritable du groupe sur www.zepn-greg.ch).



22h00 : Bal du samedi soir avec DJ Samuel

DJ Samuel n'est pas un inconnu. Ce DJ d'origine haïtienne a déjà animé le bal lors de la Fiesta des Verts en 2003. Depuis lors, des groupes de pression se sont constitués et ont exigé qu'ils reviennent. Nous avons cédé. Il n'y aura pas que de la musique antillaise, DJ Samuel se qualifie de DJ généraliste. Un très bon généraliste qui se réjouit de mettre de bonne humeur les plus dépressifs.